

	Sarl CONTROLE LEVAGE	PROGR.FORMAT.2017
	PROGRAMME DE FORMATION	VERSION 002

# ATTESTATION DE COMPETENCES CHARIOT AUTOMOTEUR A CONDUCTEUR PORTE

## Public

---

Toute personne étant appelée à conduire un chariot automoteur élévateur à conducteur porté, ayant ou non une expérience pratique à la conduite.

## Prérequis

---

Etre apte médicalement  
Etre âgé de 18 ans  
Comprendre, savoir lire et écrire le français



L'attestation de compétences seule ne permet pas de conduire de chariots. L'employeur doit délivrer une autorisation de conduite après s'être assuré de l'aptitude médicale du salarié et de sa connaissance des règles de sécurité à respecter sur les lieux de son intervention.

## Objectif de la formation

---

Conduire en sécurité un chariot de manutention à conducteur porté, conformément à recommandation CNAM-TS R489.

## Objectif pédagogique

---

Etre capable :

- d'analyser les risques rencontrés lors de la conduite de chariots et les risques liés à l'environnement
- de maîtriser les travaux de manutention, gerbage et dégerbage, ainsi que la stabilité du chariot
- de lire une plaque de charge, et ainsi savoir-faire l'adéquation entre le chariot et le travail à effectuer

## Durée

---

Formation Initiale 2 jours soit 14 heures  
Formation Recyclage 1 jour soit 7 heures

## Périodicité

---

Certificat valable 5 ans

	Sarl CONTROLE LEVAGE	PROGR.FORMAT.2017
	PROGRAMME DE FORMATION	VERSION 002

## Horaires

---

9h00-12h30 13h30-17h00 (adaptable)

## Effectif par session

---

3 à 6 personnes maximum

## Encadrement

---

Formateur titulaire du CACES® expérimenté et recruté suivant le cahier des charges de l'organisme de formation

## Moyens Pédagogiques et techniques

---

Pédagogie adaptée au public

Alternance entre apports théoriques et mises en situations pratiques

Salle de cours équipée

Utilisation de chariots automoteurs à conducteur porté

Terrain avec aire d'évolution

### Moyens à mettre à disposition du formateur et du testeur (centre de formation ou client)

- ↳ Notice d'utilisation du chariot en Français
- ↳ Rapport de la dernière vérification générale périodique (VGP) de moins de 6 mois
- ↳ Certificat de conformité aux normes CE
- ↳ Engins sur lesquels les stagiaires doivent être formés et évalués

## Programme

---

### Théorie

- ↳ Règlementation
- ↳ Classification et Technologie
- ↳ Sécurité
- ↳ Adéquation
- ↳ Vérifications
- ↳ Circulation
- ↳ Maintenance

### Pratique

- ↳ Mise en application de la prise et de la fin de poste
- ↳ Vérification de l'adéquation du chariot avec l'opération de manutention envisagée
- ↳ Lecture et utilisation de la plaque de charge
- ↳ Pratique de la conduite (à vide et en charges) et exercices de manutention
- ↳ Opérations de maintenance de son ressort
- ↳ Compte-rendu à sa hiérarchie des anomalies et difficultés rencontrés

	Sarl CONTROLE LEVAGE	PROGR.FORMAT.2017
	PROGRAMME DE FORMATION	VERSION 002

### Modalités d'évaluation des acquis

---

Tests théorique QCM et pratique (note moyenne de 7/10)

### Sanction visée

---

**Attestation de Fin de Formation – Attestation de Compétences**

### Modalité de financement

---

Directement par les Entreprises / Particuliers

### Calendrier / Inscription / Tarification

---

Nos formations étant dispensées à la demande, nous consulter pour les disponibilités et l'obtention d'un devis.

### Contact

---

Madame ROULIN Valérie – email : [controlelevage@gmail.com](mailto:controlelevage@gmail.com) – Tél : 06.89.09.30.62

### Traitements des appréciations

---

Une enquête de satisfaction est remise à chaque stagiaire à la fin de chaque formation. Vous avez la possibilité de contacter AFNOR CERTIFICATION pour signaler tout manquement à l'une des exigences du décret du 30 Juin 2015 et la possibilité de déposer un avis sur <https://procontact.afnor.org/>